

REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2014

Date de convocation : 3 Septembre 2014

L'An deux mil quatorze, le neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CÉAUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe HERNOT, Maire,

Etaient présents : DESMONTS Hélène, MURIE André, THIEURMEL Valérie, PAYEN Agnès, ROUSSEL Franck, HAUPAIS Yasmine, GONZALÈS Jean, JUIN Françoise, BIGOT Angélique

Ayant donné pouvoir : THIEURMEL Luc à HERNOT Christophe

Absent :

Secrétaire de séance : PAYEN Agnès

Pas de remarque sur le compte-rendu de la dernière réunion en date du 25 juin. Adopté à l'unanimité

Les affaires venant en délibération au cours de cette séance, portent les numéros suivants :

2014-09-09-01 :

Délibération sur les Rapport d'activités 2013 du Syndicat Mixte de la Baie et du Bocage (Production, Distribution et SPANC).

2014-09-09-02 :

Délibération sur la Restructuration de la salle polyvalente et de convivialité, de la cuisine scolaire, de la salle de restauration scolaire : choix des entreprises et autorisation de signature des marchés.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2013 DU SYNDICAT MIXTE DE LA BAIE ET DU BOCAGE (PRODUCTION - DISTRIBUTION - SPANC)
2014-09-09-01

Suite à l'adoption des rapports annuels 2013 des secteurs Production, Distribution et SPANC par l'assemblée générale du Syndicat Mixte de la Baie et du Bocage, le conseil Municipal est invité à prendre connaissance de ces rapports.

Après présentation des rapports par les délégués, le conseil municipal décide de valider, à l'unanimité des membres présents, les rapports annuels 2013 pour les secteurs Production, Distribution, SPANC.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : RESTRUCTURATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE CONVIVIALITÉ, DE LA CUISINE SCOLAIRE, DE LA SALLE DE RESTAURATION SCOLAIRE : CHOIX DES ENTREPRISES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS
2014-09-09-02

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 25 juin 2014, le conseil municipal a approuvé le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de restructuration de la salle polyvalente et de convivialité, de la cuisine scolaire, de la salle de restauration scolaire.

Ces travaux ont fait l'objet d'une consultation par procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics en vigueur.

Un avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne sur le site de dématérialisation www.granville-repro.com le 04 juillet 2014, publié sur la Gazette de la Manche le 22 juillet 2014 et sur Ouest France le 03 juillet 2014.

Après analyse des offres, il a été proposé d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes, à savoir :

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE**LA SALLE DE CONVIVIALITE, DE LA CUISINE SCOLAIRE ET DU REfectoire****RECAPITULATIF DES MARCHES**

DESIGNATION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES	ENTREPRISE MIEUX DISANTE	OFFRE DE BASE	OPTIONS		MONTANTS TOTAUX
			Désignation	Montant	
Lot 1 - Démolitions / Désamiantage / Gros Œuvre / VRD	GREZEL	67 520.36 €			67 520.36 €
Lot 2 - Charpente / murs ossature bois / Bardage / couverture / Etanchéité.	FOUILLEUL	63 429.14 €	Option n°1 - Remplacement du plancher bois dans comble Nord	1 440.00 €	64 869.14 €
Lot 3 - Menuiseries extérieures aluminium	RETE	32 008.00 €			32 008.00 €
Lot 4 - Menuiseries intérieures / Cloisons sèches Isolation / Faux plafonds	ROUSSEAU-MARQUER	84 318.34 €	Option n°2 - mise en place de 2 oculus (2 x 287,00 € HT)	574.00 €	84 892.34 €
Lot 5 - Carrelage / faïence	2M CARRELAGE	20 949.30 €			20 949.30 €
Lot 6 - Peinture / Ravalement	DECO'STYL	20 741.29 €	Option moins-value : Ravalement	-6 338.30 €	14 402.99 €
Lot 7 - Plomberie sanitaires / chauffage / Ventilation	CEME GUERIN	72 703.79 €	Option n°1 : Dépose/Repose de matériel de cuisine	642.70 €	73 346.49 €
Lot 8 - Electricité	ATCE	27 221.01 €	Option n°2 : Equipement de sonorisation	6 474.11 €	33 695.12 €
Lot 9 (optionnel) - Réfection des enduits extérieurs	JOULAIN	7 945.80 €			7 945.80 €
MONTANT TOTAL HT		396 837.03 €		2 792.51 €	399 629.54 €
MONTANT TVA 20,00 %		79 367.41 €		558.50 €	79 925.91 €
MONTANT TOTAL TTC		476 204.44 €		3 351.01 €	479 555.45 €

La Commission d'Appel d'offres, lors de sa réunion en date du lundi 08 septembre a émis un avis favorable quant au choix des entreprises ci-dessus énoncées

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'approuver les actes d'engagement des entreprises ci-dessus désignées,
- d'autoriser le Maire à signer les marchés correspondants.

Le conseil, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les actes d'engagement des entreprises ci-dessus désignées,
- d'autoriser le Maire à signer les marchés correspondants.

QUESTIONS DIVERSES :

1. Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier envoyé par la CCAMSM concernant la fin de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction d'autorisations d'urbanisme. A ce titre, les communes ne pourront plus bénéficier du service gratuit de la DDTM à partir du 1^{er} juillet 2015.

Monsieur le Maire a répondu à ce courrier en précisant que la commune envisageait de privilégier un service commun de la CCAMSM à l'échéance du 1^{er} juillet 2015.

2. Le repas du C.C.A.S. aura lieu le dimanche 14 septembre au restaurant « le Petit Quinquin ». 62 personnes sont inscrites.
3. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu le rapport du commissaire enquêteur relatif à l'enquête publique concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Celui-ci a émis un avis favorable à la réalisation du PLU de la commune de Céaux avec la réserve et les recommandations suivantes :

Réserve :

- Respecter les dispositions de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 « dite loi ALUR ».

Recommandations :

- Prendre en compte le projet de réécriture réglementaire.
- Différer le projet de création de la zone destinée à l'hébergement touristique.